

0130053M
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN
74 RUE VERDILLON
13395 MARSEILLE CEDEX 10
Tel : 0491742930

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 9
Numéro d'enregistrement : 102
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/06/2023
Réuni le : 03/07/2023
Sous la présidence de : Gilles Fernandez
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à SEJOUR SKI- LES ORRES , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

LES ORRES - Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise le séjour aux ORRES sous la responsabilité de Madame JACQ C. du 04 au 09/02/2024
La participation des familles est de 414.00 € et la part des accompagnateurs est prise en charge par le lycée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Fernandez
Prénom : Gilles
Signé le : 07/07/2023 07:35:17

BIEN_20222023_102_0130053M_230719153947

0130178Y

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

RECTORAT ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

PLACE LUCIEN PAYE

13621 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Financement des voyages scolaires LES ORRES - Sur prop

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN-0130053M

Numéro de séance : 9

Numéro d'enregistrement de l'acte : 102

Année scolaire : 2022-2023

Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région

Décision : Validation avec observations

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Observation n°1 : La validation du budget de voyage ne préjuge pas de la validation de la DBM de prélèvement sur fonds de roulement.

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Garnier

Prénom : Charles-Henri

Signé le : 19/07/2023 15:39:47

APPARIEMENTS - VOYAGES SCOLAIRES - SORTIES SCOLAIRES

BUDGET PREVISIONNEL

INTITULE DU PROJET : SEJOUR SKI LES ORRES- MADAME JACQ	
DATE DE DEPART : 04-févr-24	DATE DE RETOUR : 09/02/2024

DEPENSES			RECETTES		
COMPTE	LIBELLE	MONTANT	COMPTE	LIBELLE	MONTANT
6245	Transport	2 300 €	7067	Participation des familles	414 €
6284	VISITES			Nombre d'élèves	53
6285	Hébergement	20 286 €		Nombre d'accompagnateurs	6
616	Assurance	1 061 €		DONS	
6068	Autres fournitures			APE	
6113	Sous-traitance voyages			AAEJP	
				FSE	
			7088	Autres produits annexes	
			7481	Taxe d'apprentissage	
			7411	Subvention ministère EN	
			7442	Subvention Région	
				Prélèvement sur fonds de roulement	1 705 €
	TOTAL DES DEPENSES	23 647 €		TOTAL DES RECETTES	23 647 €